



# Fédération Autonome de la Fonction Publique

## OUI À L'ATTRACTIVITÉ DU STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE ! NON À L'ATTRACTIVITÉ DE LA CONTRACTUALISATION !

Dans le cadre de la poursuite par l'actuel gouvernement d'un dialogue social dont l'objectif principal est de laisser croire aux organisations syndicales qu'elles ont encore un rôle à jouer dans la concertation, le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics vient de lancer le 2<sup>ème</sup> cycle de concertation visant à refonder le contrat social avec les agent.e.s public.que.s intitulé *Comment améliorer et développer le recours au contrat dans l'emploi public ?*

Au travers d'éléments de langage choisis\*, l'introduction de ce moment d'échange unilatéral visait à démontrer l'intérêt de développer le recours à la contractualisation, et donc de mettre à mal le statut général de la Fonction publique.

Pour tenter de convaincre les organisations syndicales et les employeurs, le gouvernement envisage deux réunions de travail qui porteront sur les thèmes suivants :

- développer le recours aux agent.e.s contractuel.le.s : quels critères ? Quels scénarii ?
- Quelles nouvelles formes de contrat ? Quelles conditions d'emploi et perspectives d'évolution professionnelle des agent.e.s contractuel.le.s ?

La **FA** et les huit organisations syndicales représentatives de la Fonction publique ont tout d'abord exprimé unitairement leur désaccord avec la volonté affichée d'un recours accru au contrat dans la Fonction publique, considérant qu'il s'agit d'une part d'une attaque contre le statut trahissant une volonté de détricotage de la Fonction publique, et que d'autre part cela est contradictoire avec les décisions du président de la République de faire de l'égalité –notamment salariale– entre les femmes et les hommes la grande cause du quinquennat. Ensemble, nous avons réaffirmé à l'inverse de ces orientations, la nécessité de procéder à un nouveau plan d'accès à l'emploi titulaire.

Dans son intervention, la **FA-FP** a tenu à rappeler avec force son attachement au statut de la Fonction publique, garant pour les citoyens et citoyennes d'une égalité d'accès au service public.

D'après le secrétaire d'État, la Fonction publique telle que nous la connaissons dans notre pays est un modèle envié par de nombreux pays. Cette position apparaît pour le moins paradoxale puisqu'il est question de remettre en cause les fondements de cette même Fonction publique !

COMMUNIQUÉ



**FA-FP**

96 rue Blanche

75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

E-mail : [contact@fa-fp.org](mailto:contact@fa-fp.org)

Site internet : <http://www.fa-fp.org>

Pour la **FA-FP** la méthode employée par le gouvernement vise à décourager les organisations syndicales de poursuivre leur implication dans l'agenda social, mais nous ne renoncerons pas à l'idée de résister face à un gouvernement qui impose ses choix contre l'avis des employeurs et de toutes les organisations syndicales !

Caroline Charruyer et Pascal Kessler représentaient la **FA-FP**.

**Autonome, progressiste, solidaire,  
à la FA un autre syndicalisme est possible !**

\* Documents mis en ligne sur notre site